tomne, ou seulement à la fin de l'hiver suivant; mais le plus souvent on fait la nouvelle plantation par le déchirement ou le marcottage des vieux pieds.

Section vi. — *Des Jasmins.*

Les *Jasmins* sont des arbrisseaux sarmenteux qui ont donné leur nom à la famille des Jasminées, et dont on cultive deux espèces dans le midi de la France, à cause de leurs fleurs qui ont une odeur très-agréable, et que leur arome est un de ceux dont les parfumeurs font diverses préparations.

La première espèce est le *Jasmin commun* (*Jasminum officinale*, L.; angl., *Jasmine common white;* ital., *Gelsomino;* all., *Jasmin*), dont les feuilles sont opposées, pinnées, composées de folioles lancéolées, acuminées, et dont les fleurs sont toutes blanches, disposées en un petit bouquet terminal. Ce jasmin est originaire des contrées chaudes de l'Asie, mais depuis long-temps acclimaté dans les parties méridionales de l'Europe; il fleurit pendant tout l'été.

La seconde espèce, le *Jasmin à grandes fleurs ou d'Espagne* (*Jasminum grandiflorum*, L.; angl. *Jasmine catalonian*), diffère du précédent par les folioles de ses feuilles qui sont ovales-obtuses, et parce que ses fleurs sont plus grandes, plus odorantes, rougeâtres ou purpurines en dehors; il croît naturellement dans l'Inde et le Malabar, et fleurit aussi pendant tout l'été et même pendant une partie de l'automne.

La *culture de ces deux jasmins* n'a quelque importance que dans certaines parties du midi, comme autour des villes d'Antibes, de Grasse, de Vence, de Nice ou dans la rivière de Gênes, où elle se fait en pleine terre, en espaçant chaque plant à 3 ou 4 pieds l'un de l'autre, et en taillant les rameaux très-courts, après que la floraison est passée. Le reste de la culture consiste en un bon labour d'hiver, après avoir bien fumé, et dans 2 à 3 binages qu'on donne dans la belle saison pour faire périr les mauvaises herbes. On *récolte les fleurs* à mesure qu'elles paraissent, et on les emploie le plus tôt possible afin qu'elles ne perdent rien de leur parfum.

Section vii. — *De la Tubéreuse.*

La *Tubéreuse* (*Polyanthes tuberosa*, L.; angl., *Tuberose;* en ital., *Tuberoso;* en all., *Tuberose*) (*fig.* 40) est une plante de la famille des Asphodélées, dont la racine est un tubercule ovale-arrondi, produisant des feuilles longues, étroites, canaliculées, toutes radicales, du milieu desquelles s'élève une hampe cylindrique, haute de 3 à 4 pieds, terminée par un épi de fleurs monopétales, blanches, à six divisions, et ayant une odeur très-agréable. Cette espèce est originaire des Indes; on la cultive dans le nord, pour l'ornement des jardins, et dans le midi de la France et de l'Europe, à cause de l'*emploi qu'on fait de ses fleurs* dans la parfumerie.

A Grasse, Nice, Antibes, Toulon, etc., où la tubéreuse est cultivée en pleine terre, sa *culture* se réduit à peu de chose. On plante chaque année au printemps ses tubercules

Fig. 40.



dans une terre légère, bien préparée, en les espaçant à 8 pouces les uns des autres ou environ, et on leur donne deux à trois binages dans le courant de la belle saison. La tubéreuse fleurit en été, c'est alors qu'on *cueille ses fleurs* pour les vendre aux parfumeurs. Au commencement de l'automne on *arrache les tubéreuses* de terre et on en *sépare les cayeux*, qui servent à la multiplication de l'espèce, car on n'emploie pas la voie des semis, qui est beaucoup plus longue. Les cayeux ne fleurissent eux-mêmes que la seconde ou la troisième année après qu'ils ont été plantés.

Section viii. — *Des Rosiers.*

Les *Rosiers* ont donné leur nom à la nombreuse famille des Rosacées; on en cultive aujourd'hui un nombre considérable d'espèces et de variétés, parmi lesquelles deux doivent trouver place ici à cause de l'*emploi qu'on fait de leurs fleurs* dans la pharmacie et la parfumerie.

Le *Rosier de France* ou *de Provins* (*Rosa gallica*, L.; en angl., *Rose officinal;* en all., *Provinser Rose*) (*fig.* 41) est un arbrisseau

Fig. 41.

